

**Etude des dysfonctionnements dans la réalisation
du permis de construire**

n° 095 091 13 B0007 au 7 rue JJ Rousseau 95570 Bouffémont

5 anomalies constatées au 23 Juillet 2014 :

1. Tromperie sur le montage photo de la construction projetée :
la comparaison avec le véhicule (réel) stationné au 9 JJ Rousseau fait apparaître une différence de plus d'un étage entre le montage inséré dans le permis de construire (photo du haut) et la réalité du terrain au 22/7/14 (photo du bas)
2. Extension sur façade NO :
Une avancée de près de 75 cm ne figure sur aucun plan du permis déposé et validé par la Mairie de Bouffémont
3. Rehaussement de la partie haute sur tout le périmètre :
3 rangées de parpaings augmentent la hauteur du 2^{ème} niveau de près de 75 cm
4. Ouverture sur façade N :
une ouverture plein pied est construite au 1^{er} étage sans qu'elle apparaisse sur le plan des façades latérales du permis de construire
5. Rehaussement de la base de la construction :
un remblais de près d'1,20m par rapport à l'ancienne construction (base rue et haie limitrophe)
un vide sanitaire de 6 rangées de parpaings rehausse la construction de plus de 1,20m par rapport à l'origine sans aucune mention sur le permis de construire, ce qui fait une différence de près de 2,50 m.

Des anomalies liées à l'information et à la sécurité du chantier sont à noter :

1. Pas de port de casque des ouvriers, pas de soulier de sécurité,
2. Une grue de fortune, simple poulie, sans sécurité d'attache,
3. Pas d'inscription de la société qui réalise la construction gros œuvre
4. Pas d'affichage de type DICT, demande d'autorisation de travaux auprès de la Mairie pour utilisation de la voie publique aux fins du chantier. De multiples blocages de la circulation ont pénalisé les riverains à des heures délicates (rues étroites et en sens unique)
5. Une alimentation électrique avec traversée de la rue sans protection
6. Disparition du panneau du nom de la rue

De plus, à partir des 4 baies vitrées, situées au 1^{er} étage de la nouvelle construction, une vue plongeante sur plusieurs ouvertures du pavillon situé au 3bis de la rue JJ Rousseau, (cuisine, salle de bains, chambre, salon TV et entrée) vont marquer une intrusion forte dans la vie privée de ses habitants présents depuis 50 ans.

Le dénivelé important (confère les anomalies décrites précédemment) et la hauteur anormale voire « exogène » (terme employé par les bâtiments de France dans leur rapport défavorable rendu du 8 novembre 2013) vont amplifier cette atteinte à la vie privée et vont se concrétiser par un réel et important trouble de jouissance sans aucun obstacle entre les 2 propriétés. Le cas du RdeC sera le même hors période d'été car le feuillage de la haie vive ne fera plus aucun obstacle visuel.

Enfin sont jointes 2 photos de la colline de Montmorency prises avant la construction et au 22 Juillet 2014. (état actuel non terminé)

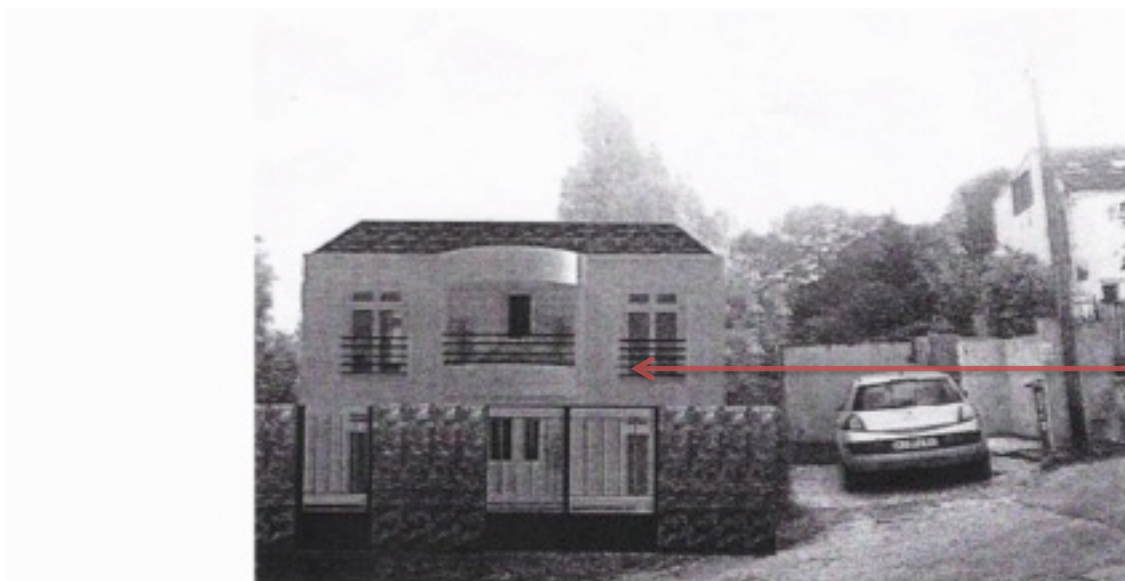
Elles montrent la défiguration du paysage et les troubles de voisinage :

- La privation de jouissance à la fois de la vue sur la forêt de Montmorency et sur la Plaine de France
- La privation de plusieurs heures d'ensoleillement,

En particulier pour le 3bis, car la construction est située en orientation Sud, certains autres riverains perdent totalement la vue sur la Plaine de France remplacée par soit un mur de béton de 11 m de large sur 7 m de haut soit une façade avec 6 à 8 ouvertures dont plusieurs de plein pied à qq mètres des constructions en place sans obstacle entre eux.

Une dernière série de photos donne un aperçu du style francilien-Val d'Oisien-Plaine de France des façades des constructions avoisinantes en place depuis des générations et que la construction en cours d'édification ne respectera pas et contrastera pour des 10zaines d'années.

A Bouffémont, le 22 Juillet 2014



Toit du
véhicule à
hauteur du
1^{er} étage

échelle : 15/1 000^{ième}

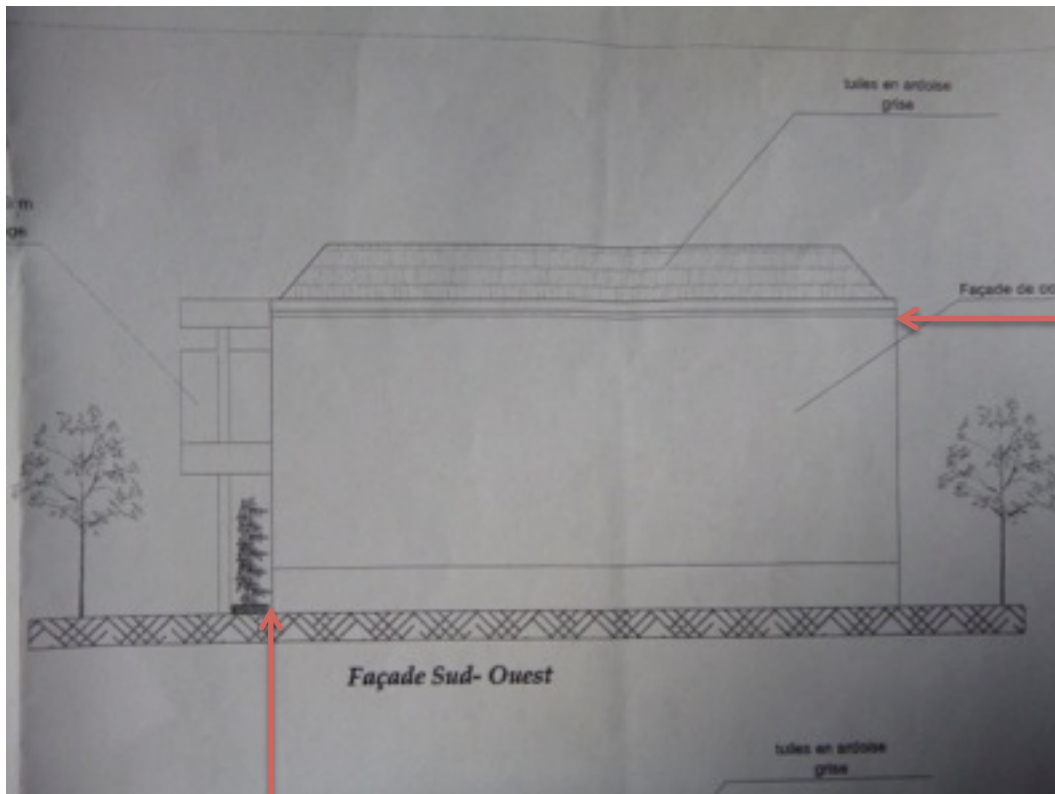


Hauteur
simulée ds
permis

Hauteur
du RdC

En haut : Montage présenté dans le permis de construire

En bas : Photo réelle prise le 22 juillet



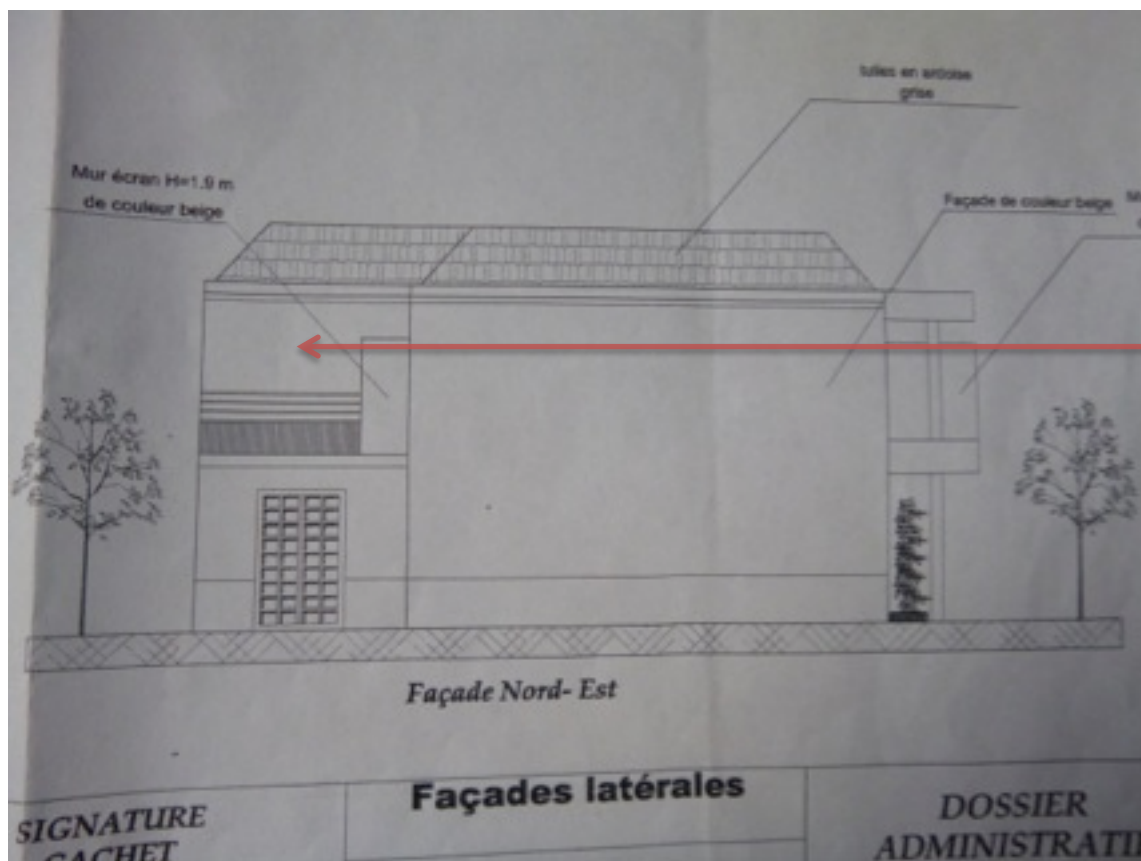
Pas de surélévation au dessus du 1er



3 niveaux de parpaings au dessus du plancher haut non conforme au permis

Avancée sur pleine hauteur non conforme au plan du permis

Pas d'avancée sur le plan,



Ouverture
porte fenêtre
non présente
sur plan
façade latérale



Ouverture
porte fenêtre
non présente
sur le plan



Remblais de
près 1,20m /
origine-
base de la
haie et rue



6 rangées de
parpaing de
vide sanitaire
soit plus de
1,20m



La colline de Montmorency avant le permis de construire



La colline de Montmorency après le permis de construire (il manque 1,50m)



Les pavillons du voisinage type francilien





vues du 3bis avant la construction



vues de la construction en cours à partir des pièces à vivre du 3bis